

Maisons-Alfort, le 31 janvier 2002

LE DIRECTEUR GENERAL

Saisine n° 2002-SA-0015

## **AVIS**

### **de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à un projet de décret en Conseil d'Etat relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires**

Par note du 22 janvier 2002, vous avez saisi l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) sur un projet de décret modifiant l'article R 112-8 du code de la consommation relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires.

Ce projet de texte qui prévoit que les mentions d'étiquetage des denrées alimentaires peuvent figurer, en plus du français, dans une ou plusieurs langues officielles de la communauté, reçoit un avis favorable de l'Afssa.

**Martin HIRSCH**

23, avenue du  
Général de Gaulle  
BP 19, 94701  
Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 00  
Fax 01 49 77 90 05  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

---

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE